

# Parlons Vélo ! Municipales 2020 Saint-Molf (44350)

## Réponses de Véronique Cardine, au nom de la liste « Bien vivre à Saint-Molf »

— le 02/03/2020 à 22:32 —

### Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

#### Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

*Ce plan doit être réfléchi en articulation avec les autres modes de déplacement.*

Cette action est l'un des projets importants de notre programme. Nous avons prévu de rédiger un "plan de déplacement communal" en concertation avec les Mendulphins, Cap Atlantique et le Département.

#### Action n°2 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Action validée.

### Développer un réseau cyclable cohérent

#### Action n°3 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines.

Cette action est essentiellement du domaine de Cap Atlantique. Nos représentants seront très impliqués dans cette action.

#### Action n°4 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019.

Le plan de déplacement communal prévu dans notre programme permettra de répondre à cet engagement (voir Action 1 ci-dessus).

### Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

#### Action n°5 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Nous avons prévu de rédiger un "plan de déplacement communal" en concertation avec les Mendulphins. (voir Action 1 ci-dessus).

#### Action n°6 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Dans une ville 30, la vitesse à 50 km/h peut par exception être adoptée sur certains axes de transit.

Notre programme prévoit l'action suivante : "Mettre en place des moyens efficaces pour limiter la vitesse des véhicules sur tout le territoire communal". Cette action sera intégrée dans notre projet de rédaction d'un plan de déplacement communal avec la participation des Mendulphins.

### Action n°7 : je m'engage

Rendre claire et visible l'offre de stationnement aux portes de la ville, afin d'y orienter les visiteurs, et d'alléger le trafic en centre-ville.

Cette action sera étudiée compte tenu des spécificités de Saint-Molf.

## Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

### Action n°8 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Les derniers dispositifs de stationnement sécurisé des vélos mis en place dans l'aménagement du centre bourg sont conformes. Cette action sera poursuivie dans les projets à venir.

### Action n°9 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Action retenue, dans les écoles et à proximité immédiate des équipements publics selon les possibilités techniques et architecturales.

### Action n°10 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

*Profiter du programme alvéole en lien avec Cap Atlantique (subvention des arceaux possibles) pour accélérer la transformation de ces espaces.*

Les prochains aménagements seront conformes à cette demande.

### Action n°11 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Cette action serait à mutualiser dans le cadre de Cap Atlantique, compte tenu des contraintes budgétaires des petites communes. Nous appuierons cette action.

## Promouvoir une culture vélo

### Action n°12 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Action validée. La police pluricommunale et/ou la gendarmerie seront aussi impliquée dans la formation des écoliers.

### Action n°13 : je m'engage

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Action validé. En particulier en demandant aux Mendulphins de donner aux écoles les vélos devenus inutiles dans leurs foyers.

### Action n°14 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Acceptée, en particulier dans le cadre des écoles ou sur des terrains communaux disponibles.

### Action n°15 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

*Ou à pied ou en transport en commun.*

Actuellement une dizaine des candidats de la liste "Bien Vivre à Saint-Molf" sont utilisateurs réguliers du vélo pour les déplacements dans la commune malgré les risques connus et aussi pour leurs loisirs en famille.

#### **Action n°16 : je m'engage**

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Action validée. A noter qu'un agent municipal fait déjà son trajet domicile-travail en vélo. Et deux vélos électriques sont disponibles pour le personnel dans le cadre de leurs missions (achat récent aidé par Cap Atlantique)

#### **Action n°17 : je m'engage**

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Cette action fait déjà partie de notre programme. Malheureusement, elle ne sera possible que lorsque ces modes de déplacements seront totalement sécurisés.

#### **Action n°18 : je m'engage**

Créer une "journée sans voiture". Préciser la fréquence de l'évènement : mensuelle, annuelle...

Cette action est compliquée en raison des routes départementales qui traversent Saint-Molf. Mais par contre elle est à développer sur le territoire de Cap Atlantique en particulier en concertation avec les professionnels sur la "route des marais" Cette route est sans voiture une fois par an au printemps ! Gros succès : à proposer mensuellement en hiver et une fois par semaine en juillet-août. Nous agissons dans ce sens au sein de Cap Atlantique.

#### **Action n°19 : je m'engage**

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Action validée. En premier lieu il faut rappeler les règles (pédagogie) et ensuite réprimer les récidivistes si besoin

### **Commentaires généraux**

Le développement des déplacements en mode doux est un des points fondamentaux de notre programme. Que chaque habitant de Saint-Molf puisse aller au bourg ou dans les hameaux et villages, en sécurité, à pied ou en vélo. Tout dépendra des possibilités budgétaires et des subventions qui seront accordées.